

Procès-Verbal

Conseil d'établissement 2022-2023

30 novembre 2022, 19 h – Quatre-Vents 2

PROCÈS-VERBAL

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Madame Lidwine Fondja Ndiong Ikpa
Madame Mariannik Toutant
Madame Marie-Ève Drouin-Rousseau
Madame Véronique Leclerc, absente
Madame Christine Lévesques-Desjardins, absente
Madame Noémie Pellerin Desjarlais

REPRÉSENTANTS DES PARENTS SUBSTITUTS

Madame Camille Bédard

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Madame Édith Michaud, absente
Madame Sophie Bouchard
Madame Amélie Tremblay

REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS

Madame Marie-Émilie Bilodeau

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Marie-Ève Lortie

REPRÉSENTANT SOUTIEN

Absent

DIRECTIONS

Madame Nathalie Bédard
Monsieur David-Étienne Bélanger

18h50 : Bloc de questions sur la [formation](#) (art. 53 et 459.5)

Monsieur David-Étienne Bélanger demande si tous les membres ont visionné les capsules des formations et s'il y a des questions ou des sujets à éclaircir en lien avec les sujets de la rencontre.

19h Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum (art. 61 LIP)

Madame Mariannik Toutant souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

Le quorum est constaté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Émilie Bilodeau d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#15

2. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Lidwine Fondja Ndiong Ikpa d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#16

3. Suivis au procès-verbal du 19 octobre 2022

Le suivi du point 10 sur le budget est placé à l'ordre du jour de la rencontre.

4. Période de questions accordée au public

Aucun Public

5. Questions et commentaires des membres

Si une personne prévoit être absente lors d'une séance du CÉ, il sera possible de lui offrir de suivre la rencontre en bimodal.

6. Budget : adoption de l'octroi des mesures particulières (dédiées et protégées)

Pour faire suite à la rencontre précédente, monsieur David-Étienne Bélanger mentionne que le budget adopté en octobre a été saisi dans Dofin et Infini (les systèmes informatiques de gestion des finances). Une

révision de mi-année du budget sera alors déposée dans un prochain CÉ afin de suivre les états financiers.

Monsieur David-Étienne Bélanger présente aux membres du conseil d'établissement de l'école un tableau des mesures dédiées et protégées reçues à l'école aux Quatre-Vents et il explique comment les sommes sont investies dans l'école.

Conformément à l'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouvera à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années 2021-2024.

L'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires prescrit que les conseils d'établissement doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

Résolution :

Le conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries, telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement confirme également qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Il est proposé par madame Amélie Tremblay d'approuver la résolution concernant les mesures particulières.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#17

7. Approbation de la journée et de l'horaire du 23 décembre 2022

Les activités du mois de décembre et des dernières journées avant le congé des fêtes seront transmises aux parents dans la semaine du 5 décembre. Monsieur David-Étienne Bélanger présente l'horaire de la journée du 23 décembre. La journée du vendredi 23 décembre se

terminera en début d'après-midi. Le départ se fera à 13 h 15 pour les élèves du primaire et à 12 h 40 pour le préscolaire. Le comité est à finaliser les activités et le message à envoyer aux parents à la suite de l'approbation de la modification de l'horaire par le C.É.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariannik Toutant d'approuver l'horaire de la dernière journée de classe du 23 décembre 2022.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#18

8. Approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité (art. 88)

Monsieur David-Étienne Bélanger présente le tableau de la planification des contenus du cours éducation à la sexualité. Cette planification sera déposée sur le site internet de l'école et un mot sera envoyé aux parents par le titulaire à la suite des activités pour chaque groupe classe.

IL EST PROPOSÉ par madame Noémie Pellerin Desjarlais d'approuver la planification des contenus du cours d'éducation à la sexualité.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#19

9. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (art. 88)

Monsieur David-Étienne Bélanger présente le tableau de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle. Cette planification sera déposée sur le site internet de l'école. Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (**COSP**) ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir, de la 5^e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Bédard d'approuver la planification des contenus pour les COSP.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#20

10. Approbation d'achat de vêtements promotionnels de l'école et des équipes sportives.

Madame Marie-Ève Lortie explique avoir demandé des soumissions pour des articles promotionnels aux couleurs des équipes sportives. Les vêtements seront mis en vente au mois de janvier. Un courriel sera acheminé aux parents des enfants fréquentant les équipes sportives. La contribution demandée couvrira uniquement le coût d'achat des vêtements. La direction nomme qu'il est possible que l'école absorbe une portion des frais selon les soumissions.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Ève Lortie d'approuver la vente des vêtements promotionnels des équipes sportives des Tornades de l'école aux Quatre-Vents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#21

11. Dépôt de la grille des matières pour consultation

Monsieur David-Étienne Bélanger a déposé la grille des matières en consultation à l'équipe-école et il mentionne qu'un retour sera fait avec le comité de participation des enseignants à la mi-janvier afin de déposer au CÉ du mois de janvier une grille des matières pour 23-24. Il nomme que l'orientation qu'il a donnée à l'équipe-école est de travailler à consolider le soutien et l'aide aux élèves dans une perspective de continuité et sachant aussi que la clientèle va baisser en raison des nouveaux bassins de clientèle.

Il dépose donc la grille au CÉ en prévision de la rencontre de fin janvier. Un parent du CÉ demande s'il serait possible d'ajouter l'anglais intensif à la grille-matières. Les études montrent que les effets sont bénéfiques pour les élèves et qu'il n'y a peu ou pas d'incidence pour les élèves en difficulté. Le CÉ demande que les parents soient consultés.

La direction propose de consulter les parents dans l'éventualité où les parents le demanderaient. Le projet pourrait être travaillé avec l'équipe-école en prévision de la grille des matières de 24-25.

12. Approbation de la programmation des activités de la relâche du SDG

Madame Marie-Ève Lortie présente la programmation des activités du service de garde pour la semaine de relâche. Elle mentionne qu'il faut un minimum de 18 inscriptions par jour.

IL EST PROPOSÉ par Madame Amélie Tremblay d'approuver la programmation des activités du service de garde lors de la semaine de relâche.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#22

13. Communication de la présidente

Aucune communication

14. Informations de la direction

14.1 Suivi du premier bulletin et du projet éducatif : monsieur David-Étienne Bélanger nomme que les résultats au premier bulletin sont bons, mais constatent que les élèves rencontrent des difficultés. Pour ce faire, il nomme qu'il ajoutera des services en orthopédagogie.

14.2 Travaux du projet éducatif 2023-2027 : les travaux du projet éducatif se poursuivent avec le comité de pilotage. Nous débuterons en janvier / février l'analyse des résultats des dernières années afin de dégager nos objectifs et d'identifier nos enjeux de réussite.

14.3 Déneigement Savio
Monsieur David-Étienne Bélanger a demandé une soumission pour le déneigement du stationnement du terrain devant les terrains de soccer. Une bonne portion de ce terrain appartient à l'école et il a donc décidé de faire déneiger le stationnement du chalet Savio afin d'améliorer la circulation et la sécurité des élèves du bâtiment 2.

15. Mot du représentant au comité de parents

- Il est possible d'avoir accès à des liens internet pour soutenir les parents et les enfants. Madame Nathalie Bédard fera parvenir les adresses.

16. Communication de la responsable du service de garde

- Projet du marché de Noël des élèves de 6^e année. Les élèves fabriquent les décorations et la vente de ces décorations se fera le 20 décembre au gymnase de 15h30 à 18h. C'est un beau projet entrepreneurial. Les élèves ont composé aussi les textes des communications. Les montants amassés serviront à payer les dépenses et à se choisir une activité de fin d'année.
- LIG scolaire recommencera en janvier 2023. Les inscriptions ont été transmises lundi dernier.
- Situation des postes à combler au SDG. Les 20 postes sont pourvus en remplacement. Il y a deux TES au SDG.
- Monsieur David-Étienne Bélanger félicite et remercie madame Marie-Ève Lortie pour son excellent travail.

17. Communication de l'équipe-école

- Madame Amélie Tremblay explique que les élèves de 2^e année ont participé à un projet en lien avec les planètes.
- Les élèves du préscolaire ont participé à leur 2^e cours de patin.
- Les activités de Noël vont commencer le 1^{er} décembre.
- Les ateliers Moozoom ont débuté et se poursuivent dans les classes chaque semaine.

18. Varia

- Aucun varia

19. Levée de la séance à 21 h 05.

Il est proposé par _ de lever la séance.

CÉ-22/23#23

Madame Mariannik Toutant
Présidente

David-Etienne Bélanger
Directeur